

## APPV

### ASSISTANT·E AU PROJET ET PARCOURS DE VIE

L'Assistant au projet et parcours de vie est un nouveau professionnel centré sur l'accompagnement des familles, des aidants et/ou des personnes en situation de handicap.

Par son champ de compétences, l'APPV soutient les familles, les aidants et/ou la personne en situation de handicap dans l'élaboration de leur projet de vie et dans leur parcours. Ainsi, il ou elle :

- écoute et aide la famille à se projeter, à exprimer ses attentes et à élaborer le projet de vie.
- facilite la mobilisation des ressources et des acteurs qui permettront la mise en place des accompagnements que les familles / aidants / personne en situation de handicap souhaitent, dans tous les domaines de la vie (accès au droit, éducation, aides techniques, soins, culture, sport, loisirs...).
- se positionne comme un appui, aux côtés des personnes accompagnées, sans se substituer à elles dans l'élaboration du projet ou dans la réalisation des démarches.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalité.
- Promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées.
- Maîtriser des concepts, méthodes, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et de parcours de vie.



#### Intitulé de la certification

Certification professionnelle *Assistant·e au projet et parcours de vie*

#### Niveau à la sortie

Niveau 6  
(équivalent Bac+3)

#### Accès en formation continue



#### Lieux de formation

ASKORIA Rennes  
ASKORIA Lorient  
ASKORIA Saint-Brieuc



#### Durée : 221 H

En centre : 151 H  
En stage : 70 H



#### Contacts

L'équipe Conseillers Professionnels d'ASKORIA construit avec vous le parcours de formation le plus adapté et vous transmet un devis détaillé.

#### Informations et contacts sur askoria.eu

ASKORIA Rennes : 02 99 59 41 41

ASKORIA Lorient et ASKORIA Vannes :  
02 22 21 20 35

ASKORIA Saint-Brieuc : 02 96 78 86 20

ASKORIA Morlaix : 02 98 63 23 00



## Prérequis

Les candidats devront disposer d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2 et/ou d'une expérience professionnelle d'1 an en tant que salarié.e ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif.



## Publics visés

Professionnels du secteur social et médico-social, œuvrant en tant qu'assistant.e aux projets et parcours de vie (APPV) ou désirant de travailler en tant qu'APPV.



## Certification des compétences

3 blocs de Compétences

L'obtention de chaque bloc permet de valider de la certification



## Procédure d'inscription

Vérification des prérequis avec un conseiller professionnel d'ASKORIA.

Positionnement.

## CONTENUS DE LA FORMATION

La formation dure 220H réparties en alternance entre la formation théorique à ASKORIA (150H) et la formation pratique (70H de stage sur terrain professionnel).

### Bloc de compétences 1 :

#### ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE

Gérer les situations sensibles (7H)

Se positionner comme APPV (10H)

Favoriser l'autodétermination des personnes (14H)

Accompagner les personnes et les familles dans toutes les spécificités du parcours (14H)

### Bloc de compétences 2 :

#### CONCEVOIR DES PROJETS DE VIE

Réaliser un diagnostic : besoins et potentiels de la personne et/ou du territoire (14H)

Concevoir et mettre en oeuvre des projets (14H)

Assurer la gestion administrative et logistique des projets

Planifier et suivre les projets (7H)

Evaluer et capitaliser (7H)

### Bloc de compétences 3 :

#### PROMOUVOIR LA LOGIQUE DE PARCOURS

Créer des partenariats de proximité (14H)

Animer un réseau de partenaires (14H)

Déployer un système de communication et d'information territorialisé (14H)

Assurer un rôle de représentation du dispositif (7H)

### LE STAGE PROFESSIONNEL

Il se déroule sur deux semaines de 35 heures dans le secteur social et médico-social, auprès de structures ou de services d'accompagnement des publics.

Un mémoire de stage est à remettre au coordinateur de la formation à l'issue de la période de stage.



Grâce à une habilitation Nexem, ASKORIA propose le parcours de formation "Assistant.e aux projets et parcours de vie" (APPV) afin de répondre au besoin de certification et de développement de ce métier émergent.